

DELIBERATION

relative au PV du Conseil d'administration du 12 juillet 2022,

La présidente du Centre national des œuvres universitaires et scolaires,

*Vu les articles L822-1 à L822-5 du code de l'éducation,
Vu le décret n°2016-1042 du 29 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation des œuvres universitaires,
Vu le règlement intérieur du Conseil d'administration du Cnous,
Vu le projet de PV du Conseil d'administration du 12 juillet 2022,*

- **Point de l'ordre du jour**
 - 2 - PV du Conseil d'administration du 12 juillet 2022
- **Entendu l'exposé de Madame Dominique MARCHAND, Présidente du Cnous,**
- **Proposition de décision soumise au Conseil d'administration :**

Approbation du PV du Conseil d'administration du 12 juillet 2022 tel que présenté en séance.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration **approuve**, à l'unanimité des membres présents ou représentés, la présente délibération.

Nombre de membres constituant le conseil : 29
Quorum : 10
Membres participant à la délibération : 17
Procurations : 7
Abstentions : 0
Pour : 24
Contre : 0



Dominique MARCHAND

PJ : PV et du CA du 12 juillet 2022

Publication le 07 novembre 2022